

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

APPEL D'OFFRES OUVERT

Marché de services financiers : Assurances

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) NOM, ADRESSES ET POINT(S) DE CONTACT

Comité des Ages du Pays Trithois
Rue Pierre Brossolette
59300 AULNOY LEZ VALENCIENNES

Code NUTS : FRE11

Adresse(s) internet

Adresse générale du pouvoir adjudicateur (URL) : <https://www.cdesages.com/>

Adresse du profil d'acheteur : <https://www.e-marchespublics.com/>

I.2) PROCEDURE CONJOINTE : NON

I.3) COMMUNICATION

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues:

Tél. :

Mail :

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents peuvent être obtenus

Idem

Tél. :

Mail :

URL :

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Organisme de droit public

I.5) ACTIVITE PRINCIPALE

Hébergement et Accompagnement de Personnes âgées plus ou moins dépendantes

SECTION II : OBJET DU MARCHÉ

II.1) ETENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur

Marché de services d'assurance

II.1.2) Code CPV Principal :

66510000

II.1.3) Type de marché :

Services

II.1.4) Description succincte du marché

Souscription des contrats d'assurance du Comité des Ages.

II.1.5) Valeur estimée : 760 000€

II.1.6) Information sur les lots

Ce marché est divisé en lots : Oui

Il est possible de soumettre des offres pour tous les lots.

II.2) DESCRIPTION (Les informations ci-dessous de II.2.1 à II.2.14 sont à répéter par lot)

II.2.1) et II.2.2) Intitulés/CPV

- Lot n°1 : Assurances Responsabilité Civile (CPV 66516000) ;

- **Lot n°2** : Défense Pénale des agents et Protection Juridique de l'Etablissement (CPV 66513100) ;
- **Lot n°3** : Assurance Dommages Aux Biens (CPV 66515200) ;
- **Lot n°4** : Assurance Automobile et auto-mission Collaborateurs (CPV 66514110) ;
- **Lot n°5** : Risques statutaires du Personnel CNRACL (CPV 66512000) ;
- **Lot n°6** : Cyber Risques (CPV 66515410)

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRE11

Lieu d'exécution principal : AULNOY LEZ VALENCIENNES

II.2.4) Description des prestations

Services d'assurance

II.2.5) Critères d'attribution

Ces critères sont énoncés dans les documents du Marché

II.2.6) Valeur estimée

II.2.7) Durée du marché : 48 mois

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Non

Description des modalités de reconduction :

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats

II.2.10) Variante :

Des variantes seront prises en considération : Oui

II.2.11) Informations sur les options

Options : non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Informations sur les fonds de l'union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires :

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce et de la profession (ORIAS) :

1) Lettre candidature modèle DC1 (dernière version) ou équivalent

2) Déclaration candidat modèle DC2 (dernière version) ou équivalent

Téléchargeables sur <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>

3) Mandat de la compagnie d'assurance au courtier ou à l'agent le cas échéant

4) Pouvoir de la personne habilitée à engager le candidat

5) Attestation d'assurance, d'ORIAS et de caution financière conforme au code des assurances

(agents+courtiers)

6) Si le formulaire DC1 n'est pas utilisé, une déclaration sur l'honneur certifiant que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique.

7) En application de l'article R. 2143-4 du code de la commande publique, le candidat peut présenter sa candidature sous la forme d'un Document unique de marché européen (DUME) en lieu et place des documents mentionnés à l'article R. 2143-3 du code de la commande publique ;

8) Lorsqu'il y a groupement, les documents précités sont à fournir pour chacun des membres.

III.1.2) Capacité économique et financière :

1) Liste et description succincte des critères de sélection : Les renseignements concernant les capacités professionnelles, techniques et la solidité financière du porteur de risques

2) Les références pour des marchés identiques-

3) Attestation de l'ACPR justifiant des agréments de branches nécessaires à son offre et en conformité avec l'article R321-1 du Code des Assurances-La déclaration préalable pour les Assureurs présentant une offre avec un intermédiaire en assurance.

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.3) Capacité technique et professionnelle :

Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ; la liste des références significatives, notamment dans le

domaine des assurances similaires des établissements médico-sociaux pour chacune des trois dernières années.

III.1.5) Informations sur les marchés réservés :

III.2) CONDITIONS LIEES AU MARCHÉ :

III.2.1) Informations relatives à la profession : La prestation est réservée à une profession déterminée

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables : Compagnie d'assurance ou toutes personnes habilitées à présenter des opérations d'assurance au sens du Code des Assurances

III.2.2) Conditions particulières d'exécution :

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

SECTION IV : PROCEDURES

IV.1) TYPE DE PROCEDURE

IV.1.1) Type de procédure

Appel d'Offres Ouvert

IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant quatre ans :

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.5) Information sur la négociation

IV.1.6) Enchère électronique :

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

Numéro de l'avis au JO série S :

IV.2.2) Date limite de réception des offres : 25 octobre 2024 à 10h

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

Date :

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation

Français

IV.2.6) Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en jours : 90

IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres :

Date et heure : 23 octobre 2024 à 15h.

Lieu : AULNOY

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VI.1) RENOUELEMENT

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : 2028

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.e-marchespublics.com/>

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Lille :

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Lille

5 rue Geoffroy Saint-Hilaire

CS 62039 – 59 014 LILLE Cedex

Tél : 03 59 54 23 42

Mail : greffe.ta-lille@juradm.fr

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

VI.4.3) Introduction de recours :

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du code de justice administrative (Cja) et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du Cja et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du Cja. - Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés et trouvant à être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. - Recours contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du Cja et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme.

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours : Cf Article IV.4.1 de cet avis

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS :